

CR rencontre à l'ALC SPRS – Nice
Le 24 mars 2009

Présents :

Michèle GUEZ, DDASS, Responsable du service accueil et intégration des étrangers
Marie GRAZIANI, Chargée de mission Prévention de la délinquance, Communauté urbaine Nice Côte d'Azur, Direction Politique de la Ville et Cohésion sociale
Eugénie AVOUAC, Conseillère en Economie Sociale et Familiale ALC SPRS
Roxana BOLDOR, Assistante sociale ALC SPRS
Patrick HAUVUY, Directeur de l'ALC SPRS (Accompagnement Lieux d'accueil Carrefour éducatif et social – Service de Prévention et de Réadaptation Sociale)
Chloé FAOUZI, Coordinatrice CNDH Romeurope

La population rom dans les Alpes maritimes

La population a beaucoup augmenté. Actuellement, autour de 300 personnes sur le département. Des arrivées d'Italie. Des installations en squat et bidonvilles surtout sur Nice Ouest. Presque uniquement des Roms roumains. Villes principalement concernées : Nice, Canne, Juan les Pins, St Laurent du Var...

Les personnes s'installent dans des conditions de proximité particulièrement fortes car il y a peu de bâti laissé à l'abandon (les maisons occupées sont rapidement préemptées et expulsés) et pas de friches industrielles sur Nice.

Le projet MediaRrom

Historique : L'ALC SPRS pilote un réseau national sur la question de la traite des être humains. L'action de l'ALC SPRS en direction du public rom est partie d'une enquête sur les Mineurs isolés étrangers dans les Alpes-Maritimes en 2005 menée suite au signalement de mineurs roumains en danger (prostitution). Le contact avec ces communautés a été conservé ensuite, notamment par un travailleur social de l'équipe d'origine roumaine. Il est apparu que ces communautés n'étaient pas particulièrement concernées par la problématique de la traite des être humains, qui est l'entrée spécifique de l'ALC SPRS.

Après un diagnostic social au cours du 2^e trimestre 2007 auprès de 90 personnes logées en squat sur Nice Ouest, une action spécifique a donc été proposée : le projet MediaRrom. Un financement a été obtenu dans le cadre du CUCS (contrat urbain de cohésion sociale). Le projet portait sur 4 axes principaux : santé, médiation culturelle et institutionnelle, prévention de la traite des être humains, étude des migrations pendulaires. Ce projet a été mis en œuvre de septembre 2007 à septembre 2008.

Au cours de cette année d'activité :

1. Des problématiques sanitaires importantes ont mobilisé fortement l'équipe : terrains et squats particulièrement insalubres, une épidémie de tuberculose, des problèmes dermatologiques, beaucoup de femmes enceintes...
2. L'instruction des demandes de CMU puis d'AME représentait un travail important puisque les personnes qui avaient des droits ouverts étaient rares.
3. L'ALC SPRS s'est déplacée en Roumanie dans l'une des régions d'origine pour rencontrer les associations et autorités locales. Romani Criss et l'Agence nationale des Roms ont été rencontrées. Un transfert de compétence en direction des travailleurs sociaux en France a été proposé.

Au bilan de l'action en septembre 2008 : la nécessité de poursuivre une action de médiation et de coordination plus globale a été soulignée. Des financements du CUCS et de la DDASS étaient disponibles. Un réseau avait été amorcé avec les services du Conseil général (PMI et CLAT), les services sociaux du CHU, Médecins du Monde, la CPAM...

L'ALC SPRS ne pouvait s'investir seule dans cette action. Bien repérée depuis plusieurs mois comme ayant une compétence spécifique sur ce public, la plupart des acteurs associatifs et institutions lui orientaient directement tous les roms roumains en refusant de les prendre en charge.

Aucune association n'a souhaité être associée ou porter la suite du projet. Celui-ci a donc été interrompu en septembre 2008. Un réseau est pourtant déjà existant autour de la grande précarité (inter-secours Nice) qui comporte 45 associations, mais la coordination des associations autour de projets opérationnels semble difficile sur Nice pour l'instant.

Les expulsions de lieu de vie

Environ 6 expulsions de squat importantes sur l'année 2008 (+ d'autres moins importantes de groupes qui n'étaient pas en lien avec l'équipe d'ALC). Presque toutes à la demande de la Ville de Nice (il s'agissait de propriétés municipales). Les deux premières expulsions fin 2007 se sont déroulées dans des conditions très violentes (gaz lacrymogènes, isolement des femmes et des hommes, grand renfort de police...) L'action d'ALC a permis un regard moins agressif des forces de l'ordre par rapport à ce public. Le seul délai accordé par la préfecture avant une expulsion : quand l'ALC SPRS et le CLAT a alerté sur des cas de tuberculose.

Le retour humanitaire

Pressés par les Roms expulsés en permanence de leurs lieux de vie, l'ALC SPRS a cédé à leur demande et engagé un partenariat avec l'ANAEM pour faciliter l'orientation des personnes volontaires (il n'y a jamais eu de mesures d'éloignement en direction des Roumains et Bulgares). Une plaquette d'information est même diffusée sur les lieux de vie. Avec du recul, l'association estime avoir été prise au piège du dispositif d'aide au retour humanitaire. Le directeur déplore ainsi que l'« aide au retour ANAEM a pollué le projet dans le champ de la santé ».

Roxana Boldor : « Surtout au moment des fêtes, nous nous sommes transformés en véritable agence de voyage. Un jour j'ai reçu un appel d'un Rom roumain :

- Bonjour, nous voulons avoir un RV avec l'ANAEM à Nice, pouvez-vous nous aider ?
- Oui... combien êtes-vous ?
- Cinquante personnes
- Et où êtes-vous actuellement ?
- A Barcelone »

Au moment des expulsions de lieux de vie, des familles avec enfants en bas-âge se trouvent régulièrement à la rue. Certaines ne peuvent plus être aidées par l'ANAEM pour rentrer en Roumanie car elles ont déjà bénéficié une première fois du dispositif. Les services de l'ASE, interprétant de façon surprenante leur mission de protection de l'enfance, proposent alors à ces familles non pas de les mettre à l'abri, au moins temporairement, mais de financer leur retour en Roumanie. Le nouveau « dispositif » connaît lui aussi un certain succès : les circonscriptions d'action sociale se transforment ainsi en ANAEM bis pour quelques familles qui reviennent à Nice après un retour humanitaire en Roumanie.

Les perspectives

1. La DDASS souligne les difficultés d'implication des services de l'Etat sur de nouveaux projets du fait des incertitudes liées à la recomposition des compétences dans le cadre de la RGPP. Par ailleurs, le CG a annoncé qu'il ne soutiendrait aucun nouveau projet cette année. La chargée de mission prévention de la délinquance souligne la nécessité de prendre en compte la problématique, ne serait-ce que par anticipation de l'ouverture du marché du travail aux Roumains et Bulgares qui permettra leur installation durable en France.
2. La principale difficulté vient d'une méconnaissance du public par le secteur associatif aussi bien que les institutions. L'animation d'un événement culturel auquel se raccrocheraient des conférences et des informations sur les conditions de vie, les droits etc. est évoquée comme préalable à une relance de l'action.
3. L'idée d'une plateforme, en capacité d'animer et de coordonner un réseau, de constituer une cellule de veille, d'être repéré comme référent sur la question serait un préalable.